

Paris, le 9 avril 2015

**Monsieur le Pr Pascal Frileux
Monsieur le Pr Eréa-Noël Garabédian
Monsieur le Pr Laurent Hannoun
Monsieur le Pr Philippe Hardy
Monsieur le Pr Jean-Marie Jouannic
Monsieur le Pr Philippe Menasche
Madame le Pr Sabine Sarnacki**

3, avenue Victoria
75184 PARIS Cedex 04
Standard : 01 40 27 30 00
Télécopie : 01 40 27 55 77

LE DIRECTEUR GENERAL

Madame, Messieurs les Professeurs,

Vous m'avez écrit au sujet de l'école de chirurgie.

Le Directoire du 7 avril m'a donné l'occasion de réaffirmer mon attachement à l'école de chirurgie et à sa pérennité.

Je sais le rôle fondamental qu'elle a joué et qu'elle continuera à être amenée à jouer au moment où les différentes disciplines chirurgicales sont porteuses de fortes innovations et où la formation des futurs chirurgiens est un enjeu majeur pour l'AP-HP.

Notre objectif est donc de consolider l'école de chirurgie, pas de la remettre en cause.

Pour cela plusieurs éléments peuvent être précisés à ce stade, en lien avec les réflexions sur l'avenir de l'hôtel Dieu et le devenir du site du fer à moulin.

En premier lieu, la réflexion sur l'activité de l'école qui s'exerce sur de gros animaux et qui était menacée depuis plusieurs années. Comme vous le savez, un projet existe sur Maisons-Alfort en lien avec l'école vétérinaire. Ces dernières semaines, le Pr Menasche, ancien directeur de l'école de chirurgie, a proposé que l'on étudie une autre hypothèse, à savoir l'implantation de cette activité sur HEGP, où il existe déjà des installations pour les gros animaux. Le Pr Menasche considère que cette hypothèse, sous réserve d'une analyse un peu plus précise, est réaliste, et nous l'encourageons, car elle nous semble particulièrement accessible et pratique pour les chirurgiens et leurs élèves. Nous devrions avoir dans quelques semaines des éléments plus précis. Si la faisabilité se confirme, nous vous proposerons de retenir cette solution.

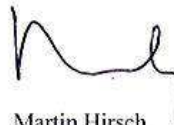
En second lieu, la réflexion a continué à avancer sur les autres activités autour de trois hypothèses, que je ne hiérarchise pas à ce stade.

La première hypothèse est le maintien sur le site. Dans nos estimations financières sur la cession de l'immeuble rue du Fer à Moulin, nous avons retenu une hypothèse dans laquelle la cession ne concernerait pas la partie consacrée à l'école de chirurgie. Le départ de l'école de chirurgie n'est donc pas une condition nécessaire, ni à la vente de l'immeuble du fer à moulin, ni à la réalisation du projet porté par le GH HUPC, dans le cadre des réflexions de la CME.

La deuxième hypothèse est le déménagement de l'école de chirurgie, soit sur le site de la rue des Saints-Pères, soit sur le site de l'Hôtel Dieu. Ces deux possibilités continuent à être instruites. Chacune a ses avantages et ses inconvénients et si nous devons opter pour l'une d'entre elles nous vérifierions au préalable avec vous que l'ensemble des conditions sont réunies pour faire le meilleur choix, tenant à la fois compte des questions d'investissement et des conformités aux besoins de formation des chirurgiens.

Je tenais à vous apporter ces précisions et ces engagements et vous propose que nous puissions nous voir pour en parler avant la fin du mois de juin.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs les Professeurs, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Martin Hirsch